

## SACLER

SAS au capital de 572 500.00 euros

Siège social : 435, Rue Marcel Paul  
ZAC des Grands Godets  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

RCS n°908922446- RCS Créteil

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

#### **Résolution N° 2** **Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 98 460.82 Euros formant un résultat affectable de 68 261.54 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale pour un montant de 4 923.04 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 43 537.78 Euros
- A la distribution de dividendes pour un montant de 50 000.00 Euros.

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique appelé flat tax de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des deux exercices précédents, ont été les suivantes :


- Clôture au 31/12/2023 : 50 000.00 €
- Clôture au 31/12/2022 : NEANT

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 16/06/2025.

#### **Signature de la Présidence**

Madame DJABALI Samirha

DocuSigned by:  
  
A81B34616F644CE...

**(1) BILAN - SIMPLIFIÉ**



Désignation de l'entreprise		SACLER			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		435, Rue Marcel Paul ZAC des Grands Godets 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE					
SIRET		9 0 8 9 2 2 4 4 6 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *			
Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4							
<b>ACTIF</b>		A81B34616F610E...		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012		
		Autres *		014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030			
	Immobilisations financières * (1)		040	662 500	042	662 500	
	<b>Total I (5)</b>		044	662 500	048	662 500	
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070		
		Autres* (3)		072	120 800	074	120 800
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	99 050	086	99 050	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	<b>Total II</b>		096	219 850	098	219 850	
	<b>Total général (I + II)</b>		110	882 350	112	882 350	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET	
						I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			572 500	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			10 966	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132			158 362	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			98 461	
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	<b>Total I</b>		142			840 289	
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 000	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 )		172			611	
	Comptes courants d'associés		173				
	Autres dettes		175			40 450	
	Produits constatés d'avance		174				
	<b>Total III</b>		176			42 061	
<b>Total général (I + II + III)</b>						180	882 350
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SACLER</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le		
				3	1	
				1	2	
				2	0	
				2	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	biens			215	214
		services *			217	218
	Production stockée*	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )				222
	Production immobilisée*					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes* :	( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :..... )				242
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont CFE et CVAE * 243 )				244
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements* ( dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255				254
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	
<b>Produits financiers (III)</b>		280	100 800	<b>Charges financières (V)</b>		
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>						290
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348				
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>					306	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col.2		312	98 461	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	611	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	) 251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987		342
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)	181	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)	345					
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	4 072	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * .....				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	4 072	

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

# SACLER

SAS au capital de 572 500.00 euros

Siège social : 435, Rue Marcel Paul  
ZAC des Grands Godets  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

RCS n°908922446- RCS Créteil

## **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Chers associés,

L'assemblée générale ordinaire annuelle doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 98 460.82 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

### **I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

#### **Situation de la société au cours de l'exercice écoulé**

Aucun produit d'exploitation n'a été constaté au cours de cet exercice.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 278.18 Euros contre 1 592.46 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 314.28 Euros pour une variation de -19.74%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 100 800.00 Euros contre 70 000.00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 30 800.00 Euros pour une variation de 44%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 450.00 Euros contre pas de charges financières l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 120 800.00 Euros contre 40 000.00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 80 800.00 Euros.
- Les liquidités sont de 99 050.08 Euros contre 90 474.26 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 8 575.82 Euros pour une variation de 9.48%.

Pour cet exercice :

- Les autres achats et charges externes sont de 1 065.15 Euros contre 1 354.39 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 289.24 Euros pour une variation de -21.36%.

DS  


- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 213.03 Euros contre 238.00 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 24.97 Euros pour une variation de -10.49%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 est de 98 460.82 Euros.

### **Evénements survenus au cours de l'exercice**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

### **Dépenses affectées en recherche et développement**

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

### **Evénements survenus après la clôture de l'exercice**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

### **Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir**

RAS

### **Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce**

Aucune convention visée à l'article L227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de cet exercice.

## **II - AFFECTATION DU RESULTAT**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 98 460.82 Euros formant un résultat affectable de 98 460.82 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale pour un montant de 4 923.04 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 43 537.78 Euros
- A la distribution de dividendes pour un montant de 50 000.00 Euros.

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique appelé flat tax de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

### **Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2023 : 50 000.00€
- Clôture au 31/12/2022 : NEANT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DS  


### **III - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

**SASU 2E-ELEC** : Achat, vente, importation, réparation après-vente, sous-traitance, représentation de tous produits du commerce et de l'industrie, en France et à l'étranger, conception, fabrication, vente et location de coffrets et d'armoires électriques tertiaires et industriels.

**SASU ETB** : Tous travaux électriques pour le bâtiment et l'industrie, courant fort, courant faible, faux plafonds.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### **SASU 2E-ELEC** :

Résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 : 150 252.64 Euros

#### **SASU ETB** :

Résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 : 4 987.17 Euros

### **Prise de contrôle**

La Société SACLER détient :

- 100 % du capital social de la Société 2E-ELEC
- 100 % du capital social de la SASU ETB

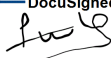
Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

Fait à CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Le 21/05/2025

### **La Présidence**

Madame DJABALI Samirha

DocuSigned by:  
  
A81B34616F644CE...